

Sociologie – partie 2 : intégration, conflit, changement social

2.1 Quels liens sociaux dans des sociétés où s'affirme le primat de l'individu ?

Lucile Auffant, Lycée Victor Hugo, Carpentras (Académie d'Aix-Marseille)

Extraits du BO spécial n°8 du 13 octobre 2011

Thèmes et questionnements	Notions	Indications complémentaires
2.1 Quels liens sociaux dans des sociétés où s'affirme le primat de l'individu ?	Solidarité mécanique/organique, cohésion sociale.	Après avoir présenté l'évolution des formes de solidarité selon Durkheim, on montrera que les liens nouveaux liés à la complémentarité des fonctions sociales n'ont pas fait pour autant disparaître ceux qui reposent sur le partage de croyances et de valeurs communes. On traitera plus particulièrement de l'évolution du rôle des instances d'intégration (famille, école, travail, Etat) dans les sociétés contemporaines et on se demandera si cette évolution ne remet pas en cause l'intégration sociale. Acquis de première : socialisation, capital social, sociabilité, anomie, désaffiliation, disqualification, réseaux sociaux.

Progression annuelle proposée

	Thèmes cours (4h par semaine)	TD (1h par semaine)
Septembre semaines 1 et 2	Economie 1.1 Quelles sont les sources de la croissance économique ?	Outils statistiques + Productivité
Septembre semaines 3 et 4	Economie 1.2 Comment expliquer l'instabilité de la croissance économique ?	Méthode épreuve composée
Octobre semaines 5 et 6	Economie 3.1 La croissance économique est-elle compatible avec le développement durable ?	Mécanismes de marché (graphiques)
Octobre semaines 7 et 8	Economie 3.2 Quels instruments économiques pour la politique climatique ?	Correction 1 ^{er} DS
Novembre semaines 9 et 10	Regards croisés 1.1 Comment analyser et expliquer les inégalités ?	Mesurer les inégalités
Novembre semaine 11 + Décembre semaine 12	Regards croisés 1.2 Comment les pouvoirs publics peuvent-ils contribuer à la justice sociale ?	Méthode dissertation
Décembre semaines 13 et 14	Sociologie 1.1 Comment analyser la structure sociale ?	
Janvier semaines 15 et 16	Sociologie 1.2 Comment rendre compte de la mobilité sociale ?	Les tables de mobilité
Janvier semaines 17 et 18	Economie 2.1 Quels sont les fondements du commerce international et de l'internationalisation de la production ?	Mesurer les échanges internationaux
Janvier semaine 19 + Février semaine 20	Economie 2.2 Comment s'opère le financement de l'économie mondiale ?	La balance des paiements
Février semaines 21 et 22	Economie 2.3 Quelle est la place de l'UE dans l'économie globale ?	Monnaie forte/monnaie faible
Mars semaine 23	Bac Blanc – semaine banalisée	
Mars semaines 24 et 25	Regards croisés 2.1 Comment s'articulent marché du travail et organisation dans la	L'oral de rattrapage

	gestion de l'emploi ?	
Mars semaine 26 + Avril semaine 27	Regards croisés 2.2 Quelles politiques pour l'emploi ?	
Avril semaine 28 + Mai semaine 29	Sociologie 2.1 Quels liens sociaux dans les sociétés où s'affirme le primat de l'individu ?	L'intégration citoyenne
Mai semaines 30 et 31	Sociologie 2.2 La conflictualité sociale : pathologie, facteur de cohésion ou moteur du changement social ?	Bilan thèmes 1.1+1.2+2.1+2.1 socio
Mai semaine 32 + Juin semaine 33		

2.1 Quels liens sociaux dans des sociétés où s'affirme le primat de l'individu ?

Notions de terminale : **en gras et surlignées en jaune**

Acquis de 1^{ère} : **en gras**

Pré-requis (autres chapitres du programme de terminale pouvant être mobilisés) : *en italique*

Plan, problématiques	Objectifs	Documents, activités	Durée indicative
Introduction	Etre capable de définir cohésion sociale, liens sociaux, anomie, désaffiliation, disqualification.	Sensibilisation : affiche association + photo page 233 Bordas	0,5 h
I / Comment les formes de solidarité évoluent-elles ?	Etre capable de définir solidarité mécanique et solidarité organique, individualisme.		
A / La thèse d'E Durkheim : de la solidarité mécanique à la solidarité organique	Etre capable de caractériser les deux formes de solidarité selon Durkheim et de les distinguer.	Doc 1 texte H Mendras-J Etienne Doc 2 :Texte de Durkheim Résumé : doc S Paugam ou P Steiner ou exercice (tableau d'oppositions)	1 h
B / De nouveaux liens dans des sociétés où s'affirment le primat de l'individu 1 / L'affirmation du primat de l'individu 2 / Des individus plus autonomes et plus singuliers ... 3 /... mais continuant à partager des croyances et valeurs communes	Etre capable de définir individualisme et d'en distinguer deux versions. Etre capable de montrer que les liens nouveaux liés à la complémentarité des fonctions sociales n'ont pas fait disparaître ceux reposant sur le partage de croyances et valeurs communes. <i>Etre capable de mobiliser son cours sur la structure sociale. (socio 1.1)</i>	Doc 3 deux définitions de l'individualisme (E Schweisguth) (ou J Ion) Doc 4 F de Singly (ou Bréchon-Galland) Doc 5 Extraits fiche éducol Doc 6 associations INSEE première	2,5 h
II / L'évolution du rôle des instances d'intégration remet-elle en cause l'intégration sociale ?	Etre capable de définir socialisation, capital social, sociabilité, réseaux sociaux. Etre capable de montrer quelles sont les évolutions des instances d'intégration. Etre capable de montrer comment les évolutions des instances d'intégration peuvent influencer sur l'intégration sociale.		
A / Évolution du rôle de la famille et ses effets sur l'intégration 1 / Une instance	Etre capable de montrer comment les évolutions des rôles de la famille peuvent influencer sur l'intégration sociale.	Doc 7 Article de Sciences Humaines Stat sur familles dans les manuels (ou Galland-Lemel	1 h

d'intégration en évolution 2 / Une fragilisation du rôle intégrateur de la famille 3 / Un rôle intégrateur persistant	<i>Etre capable de mobiliser son cours sur la mobilité sociale. (socio 1.2)</i>	page 145 (à préparer en DM comme entraînement partie 2 EC) Doc 8 Extraits dictionnaire de sociologie Rappel fonction de socialisation (exercice) doc 9 solidarités familiales	
B / Évolution du rôle de l'école et ses effets sur l'intégration 1 / L'école a un rôle intégrateur direct et indirect 2 / Cependant ce rôle est critiqué	Etre capable de montrer comment les évolutions des rôles de l'école peuvent influencer sur l'intégration sociale. <i>Etre capable de mobiliser son cours sur la mobilité sociale (socio 1.2) et sur les inégalités (regards croisés 1.1)</i>	Doc 10 texte de F Dubet Doc 11 Chronologie et doc 12 texte de M Duru-Bellat Rappel sur les inégalités scolaires Doc 13 Texte de M Duru-Bellat	1 h
C / Évolution du rôle du travail et ses effets sur l'intégration 1 / Les multiples dimensions intégratrices du travail... 2 / ... sont fragilisées par les transformations de l'emploi.	Etre capable de montrer comment les évolutions des rôles du travail peuvent influencer sur l'intégration sociale. <i>Etre capable de mobiliser son cours sur la fragilisation du travail (segmentation) et ses effets sur l'intégration. (regards croisés 2.1 et 2.2)</i>	Doc 14 sur travail intégrateur : Sciences Humaines Doc 15 sur précarisation S Paugam	1 h
D/ Évolution du rôle de l'Etat et ses effets sur l'intégration 1 / Un rôle intégrateur... a / la protection sociale b / la citoyenneté 2 / ... fragilisé	Etre capable de montrer comment les évolutions des rôles de l'Etat peuvent influencer sur l'intégration sociale. <i>Etre capable de mobiliser son cours sur comment les pouvoirs publics contribuent à la justice sociale. (regards croisés 1.2)</i>	Rappels sur aspect intégrateur de l'Etat providence : exercice doc sur citoyenneté : en TD Rappels sur fragilisation rôle Etat providence :	1 h
Bilan du chapitre		Texte de Paugam (activité 3 Fiche éducol)	
TD sur l'intégration citoyenne			1 h

NB : Le TD peut être traité dans le cours (§II D 1 b et 2) et le bilan (tableau extrait du que sais-je de S Paugam et repris dans la fiche éducol) peut être effectué en TD. Tous les documents du dossier ne seront pas utilisés, les textes les plus longs et les documents statistiques auront été préparés à la maison.

Dossier documentaire Sociologie chapitre 2.1 Quels liens sociaux dans des sociétés où s'affirme le primat des individus ?

Introduction : sensibilisation puis rappels des notions de 1^{ère}

Photo 1 : une affiche de l'association « les petits frères des pauvres »



Depuis qu'elle a rencontré les petits frères des Pauvres, tout a changé pour elle...

Questions :

- 1 / Quel phénomène cette affiche dénonce-t-elle ?
- 2 / Quelle valeur cette affiche met-elle en avant ?

Photo 2 : chacun son écran (manuel Bordas page 233)



Question :

- 1 / Pourquoi cette photo a-t-elle été choisie pour introduire ce chapitre ? Que pensez-vous de ce choix ?

Document complémentaire : les pratiques culturelles des Français

Alors que nombre d'augures prévoient un repliement général des pratiques sur un espace privé saturé d'écrans de toutes sortes, les enquêtes montrent au contraire que les lieux publics (théâtres, cinémas, manifestations artistiques, etc.) connaissent une fréquentation de plus en plus grande. Tandis que la télévision est de moins en moins l'occasion d'un partage familial et se voit pratiquée individuellement à la carte, au contraire, salles obscures, concerts, sont vécus comme des lieux de partage, voire comme de grandes messes d'émotion partagées collectivement.

Jacques Ion, *S'engager dans une société d'individus*, A Colin, Coll. Individu et société, 2012.

NB : cet extrait s'appuie sur l'enquête « Pratiques culturelles », données 2008, DEPS, ministère de la culture, 2011. Pour en savoir plus :

<http://www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr/08resultat.php>

Rappels sur l'intégration (cours de 1^{ère} sur l'Etat-providence et la cohésion sociale)

Cohésion sociale : situation où les liens sociaux sont forts, où les individus ont un sentiment fort d'appartenir à la société. La cohésion sociale est assurée par les liens qui relient les individus entre eux, la **cohésion sociale = lien social fort** = ce qui permet de vivre ensemble, sentiment d'appartenance à la société, d'être intégré. La cohésion sociale est assurée par trois types de liens : liens communautaires (famille, voisinage, religion, parti politique, réseaux), liens marchands, liens politiques.

Liens sociaux : relations économiques (marchandes), politiques (citoyenneté), interindividuelles (sociabilité) qu'entretient un individu avec les autres membres d'un groupe social.

Anomie : absence de règles, relâchement des normes, situation dans laquelle les normes sont inexistantes ou contradictoires de sorte que l'individu ne sait plus comment orienter sa conduite, perd ses repères.

Désaffiliation : selon Robert Castel, le parcours des exclus consiste à traverser trois zones (de plus en plus perméables) : la zone d'intégration se caractérisant par l'association « travail stable-insertion relationnelle solide » (liens sociaux solides et multiples), la zone de vulnérabilité : précarité du travail et « fragilité des supports de proximité » (mais la précarité du travail peut être compensée par une relative insertion dans le cercle familial), zone de **désaffiliation** : absence de participation à toute activité productive, sociale, isolement relationnel = exclusion, repli sur soi. Dans la dernière zone, se trouvent les individus que Castel qualifie de « vaincus ».

Disqualification : pour Serge Paugam, la **disqualification sociale** est un processus qui comprend 3 phases :

La fragilité : les difficultés sont essentiellement dues à la dégradation du marché du travail. Naissent des personnes fragiles.

La dépendance : les personnes fragiles deviennent alors des assistées (même si dans un premier temps elles peuvent rejeter ce statut).

La rupture les personnes deviennent des marginaux. Le cumul de handicaps engendre une forte marginalisation.

Ces concepts de désaffiliation et de disqualification correspondent à l'idée que l'exclusion est un cumul de handicaps, de ruptures de liens sociaux. L'exclusion n'est pas seulement due à une rupture avec le monde du travail, s'y ajoutent la rupture avec la famille, les amis (réseau de sociabilité).

Intégration : processus par lequel un individu devient membre d'un groupe social grâce à l'établissement de liens sociaux. Quelqu'un qui est intégré, c'est une personne qui partage des **normes** et des **valeurs** d'un groupe social.

I / Comment les formes de solidarité évoluent-elles ?

A / La thèse d'E Durkheim : de la solidarité mécanique à la solidarité organique

Document 1 : les deux formes de solidarité selon Emile Durkheim (1858-1917)

La question initiale de la sociologie selon Durkheim est celle du lien social : comment les hommes forment-ils ensemble une société ? Sous différentes formes, cette question traverse toute son œuvre. Dans sa thèse *De la division du travail social*, il pose le problème de la transformation des formes du lien social quand on passe des sociétés traditionnelles aux sociétés industrialisées et s'interroge sur les possibilités de concilier l'autonomie de l'individu et la cohésion sociale dans les sociétés contemporaines. [...]

Les deux formes du lien social : solidarité mécanique et solidarité organique

La solidarité mécanique est dominée par la primauté de la conscience collective définie comme « l'ensemble des croyances et de sentiments communs à la moyenne des membres d'une même société ». Dans les sociétés à solidarité mécanique, les individus ont des pratiques similaires et partagent les mêmes valeurs, croyances et sentiments. Dans ce type de société, la conscience collective est maximale et la conscience individuelle réduite à presque rien. La solidarité est maintenue par la sanction pénale qui exprime la réaction de la collectivité contre quiconque offense les sentiments collectifs. L'individu est donc soumis à une forte pression du groupe et ne peut développer une personnalité propre.

La solidarité organique repose sur la division du travail qui rend les hommes économiquement dépendants les uns des autres. La conscience collective devient plus indéterminée et laisse plus de place aux variations individuelles. [...] Cependant, si la conscience collective s'altère, les individus restent soumis à des systèmes de normes et valeurs communes dans chacun des groupes particuliers auxquels ils appartiennent. Simplement, ces règles n'ont pas la même force et n'exercent pas la même contrainte que celles nées de la conscience collective.

H Mendras, J Etienne (dir.), *Les grands auteurs de la sociologie*, Hatier, coll. Initial, 1996.

Questions sur le document 1 :

1 / Définissez : conscience collective, conscience individuelle.

2 / Donnez des exemples illustrant le passage souligné.

3 / A quoi est dû, selon E Durkheim, le passage de la solidarité mécanique à la solidarité organique ?

(Compléter éventuellement avec le schéma d'implication dans le *dictionnaire de sociologie*, J Etienne (dir) : deux formes de densité)

Document 2 : La solidarité organique

Il faut donc que la conscience collective laisse découverte une partie de la conscience individuelle, pour que s'y établissent ces fonctions spéciales qu'elle ne peut pas réglementer ; et plus cette région est étendue, plus est forte la cohésion qui résulte de cette solidarité. En effet, d'une part, chacun dépend d'autant plus étroitement de la société que le travail est plus divisé, et, d'autre part, l'activité de chacun est d'autant plus personnelle qu'elle est plus spécialisée. Sans doute, si circonscrite qu'elle soit, elle n'est jamais complètement originale ; même dans l'exercice de notre profession, nous nous conformons à des usages, à des pratiques qui nous sont communes avec toute notre corporation. Mais, même dans ce cas, le joug que nous subissons est autrement moins lourd que quand la société tout entière pèse sur nous, et il laisse bien plus de place au libre jeu de notre initiative. Ici donc, l'individualité du tout s'accroît en même temps que celle des parties ; la société devient plus capable de se mouvoir avec ensemble, en même temps que chacun de ses éléments a plus de mouvements propres. Cette solidarité ressemble à celle que l'on observe chez les animaux supérieurs. Chaque organe, en effet, y a sa physionomie spéciale, son autonomie, et pourtant l'unité de l'organisme est d'autant plus grande que cette individuation des parties est plus marquée. En raison de cette analogie, nous proposons d'appeler organique la solidarité qui est due à la division du travail.

E Durkheim, *De la division du travail social*, PUF 1991 (1893).

Questions sur le document 2 :

1 / Expliquez le premier passage souligné (lignes 3 à 5).

2 / Expliquez le deuxième passage souligné (lignes 13-14).

3 / Pourquoi Durkheim qualifie-t-il d'organique la solidarité dans les sociétés modernes ?

Questions de synthèse des documents 1 et 2 :

1 / Quelles sont les formes de solidarité selon E Durkheim ?

2 / Complétez le tableau suivant :

	Sociétés traditionnelles, primitives, segmentées	Sociétés modernes, différenciées
Solidarité		
Division du travail		
Echanges		
Conscience collective		
Conscience individuelle		
Droit		

Documents complémentaires pour synthétiser la thèse de Durkheim :

Document : les deux formes de solidarité selon Durkheim

Nature de la société	Individuation ⁽¹⁾	Rapport de l'individu au groupe	Type de solidarité
Ensemble organisé de croyances et de sentiments communs	Faible	Direct	Mécanique
Système de fonctions spéciales unies par des rapports définis	Forte	Indirect par l'intermédiaire de groupes spécialisés	Organique

P. Steiner, *La sociologie de Durkheim*, La Découverte, coll. Repères, 1998.

(1) : L'individuation signifie que l'individu est de plus en plus autonome dans sa manière de penser et d'agir. Sa personnalité se développe.

Autre document pour synthétiser la thèse de Durkheim

Document : la conception durkheimienne de la solidarité mécanique et de la solidarité organique

	Fonction	fondements	Liens entre les individus	Conscience collective	Système juridique
<i>Solidarité mécanique</i> (caractéristique des sociétés traditionnelles)	Intégration sociale ¹	Homogénéité et Valeurs et croyances partagées Nombreux rituels	Similitudes des individus et de leurs fonctions	Forte Existence commandée par des impératifs et des interdits sociaux	Droit répressif Sanction des fautes et des crimes
<i>Solidarité organique</i> (caractéristique des sociétés modernes)	Intégration sociale ¹	Diversité et Valeurs et croyances distinctes Interdépendance comme effet de la division du travail	Différenciation des individus et complémentarité des fonctions Pluralité des liens sociaux et variation de leur intensité selon les individus	Faible et en déclin Marge d'interprétation plus étendue aux impératifs sociaux	Droit restitutif ou coopératif Le but est de réparer les fautes et de favoriser la coopération entre les individus

1 : au double sens d'intégration des individus à la société et d'intégration de la société.

S. Paugam, *Le lien social*, PUF, coll. Que sais-je ?, 2009.

B / De nouveaux liens dans des sociétés où s'affirment le primat de l'individu

1 / L'affirmation du primat de l'individu

Document 3 : les deux versions de l'individualisme (bac)

Le thème de l'individualisme peut être compris de deux manières, l'une pessimiste, l'autre optimiste. La version pessimiste, se représentant l'individualisme essentiellement sous sa forme particulariste, impute l'affaiblissement du lien social et du sens de la solidarité au déclin de l'adhésion aux valeurs transcendantes¹. La montée de l'individualisme évoque alors la diffusion d'une conception de la liberté assimilée au principe du chacun pour soi, entraînant la perte du respect des règles sociales et un déclin de préoccupations altruistes². La version optimiste, qui correspond à la variante universaliste de l'individualisme, voit au contraire dans le déclin de la transcendance un

progrès de la liberté de choix des individus et un progrès de la reconnaissance de leur égalité en valeur et en dignité, dans le cadre de vie en commun s'appliquant à tous.

E Schweisguth, « La montée des valeurs individualistes », *L'évolution des valeurs des Européens, Futuribles*, n° spécial, juillet-août 1995.

1 : valeurs transcendantes : valeurs dont la légitimité est fondée sur un ordre de choses réputé supérieur aux consciences individuelles.

2 : altruisme : disposition à s'intéresser et à se dévouer à autrui.

Question :

1 / Quelles sont les deux conceptions de l'individualisme ? Illustrez-les par des exemples (pensez par exemple au mariage).

Autre document sur ce thème :

Chacun est autonome, pense librement, sans dépendance à des autorités supérieures, mais est invité à se préoccuper d'autrui. [...] Dans les principaux domaines de la vie, les individus veulent faire des choix personnels et originaux, par rapport à toutes les appartenances assignées. Le slogan qui pourrait le mieux résumer ce mouvement serait « A chacun son choix ». On peut distinguer de ce processus l'individualisme en tant que volonté de toujours choisir ce qui maximise le plaisir ou l'intérêt matériel de l'individu. Selon ce critère, le slogan de l'individualiste serait très différent du premier, se résumant à un « Chacun pour soi ». L'individualisation ne remet pas clairement en cause le lien social puisque l'individu peut choisir de s'identifier à des collectifs ou chercher sa réalisation personnelle dans des liens sociaux solidaires. Par contre, l'individualisme utilitaire, calculateur, égoïste semble peu compatible avec les solidarités sociales. Le chacun pour soi tend à exclure les autres...

Pierre Bréchon, Olivier Galland (dir.), *L'individualisation des valeurs*, A Colin, 2010.

2 / Des individus plus autonomes et plus singuliers ...

Document 4 : l'individualisme crée du lien

Le fait que les individus contemporains soient « individualisés » ne signifie pas qu'ils aiment être seuls, que leur rêve soit la solitude. Il veut dire que ces individus apprécient d'avoir plusieurs appartenances pour ne pas être liés par un lien unique. Pour l'exprimer schématiquement, le lien social serait composé de fils moins solides que les fils antérieurs, mais il en comprendrait nettement plus. [...]

Le refus de l'enfermement est une des caractéristiques du fonctionnement des sociétés modernes. Le lien ne doit pas être une attache fixe. Il doit rassurer par son existence même. Il doit, aussi par sa souplesse et sa réversibilité, permettre l'affirmation d'un soi indépendant et autonome. [...]

L'appartenance n'est pas supprimée dans la société moderne ; elle est transformée, idéalement, en une appartenance choisie. [...]

Ce n'est pas le désengagement permanent qui importe, c'est la possibilité de désengagement qui compte. [...] Le sujet moderne balance entre le désengagement et l'engagement, entre l'attachement et le détachement. [...] Bref, le désengagement comme affirmation de soi ne conduit ni à un désengagement permanent, ni à l'absence de tout attachement. L'instabilité est inhérente¹ à la modernité, elle ne suffit pas à la définir. Le désengagement nécessaire ne supprime ni le besoin de la « vie commune » (T. Todorov, 1997), ni l'énergie sociale de refaire des relations. Cependant, dans certaines conditions, il peut aussi produire des individus désengagés qui ne parviennent plus à renouer des nouveaux liens, qui ne peuvent plus s'intégrer (S Paugam, 1993). C'est la face négative de l'individualisme. [...]

L'appartenance à une communauté inventée est réversible, les individus ne sont pas figés dans une identité. [...] En devenant « la cellule de base de la société », l'individu est d'abord défini par sa liberté, par la reconnaissance sociale de son droit à appartenir et désappartenir à tels ou tels groupes. Le seul lien incontestable qu'il a avec les autres individus est, à ce niveau, leur commune humanité. [...] Les engagements contractuels de l'individu individualisé lui laissent la possibilité de rompre d'anciens engagements non choisis, ou devenus non satisfaisants.

François de Singly, *Les uns avec les autres, Quand l'individualisme crée du lien*, Fayard/Pluriel, 2010.

1. Inhérente à : liée à, caractéristique de.

Questions :

1 / Quelles sont les caractéristiques des individus dans les sociétés modernes ?

2 / Montrez que ce document évoque les deux versions de l'individualisme.

3 / Illustrez le passage souligné avec des exemples. (*transition vers le paragraphe suivant du cours*)

Document complémentaire :

Si l'individu reste évidemment un être social qui n'existe pas indépendamment du monde qui l'entoure, la façon dont il se trouve socialement défini se transforme. Du fait notamment de l'accroissement des mobilités géographiques et professionnelles, il s'avère de moins en moins inséré dans des systèmes d'appartenance (ethnies, religions, villages ou quartiers, etc.) ou dans des corps intermédiaires (familles, corporations, etc.) Conduit à assumer en quelque sorte successivement, voire simultanément, plusieurs vies (professionnelle, familiale), il acquiert forcément une relative indépendance vis-à-vis de ses multiples appartenances.

Beaucoup de ces appartenances se font en fait à travers la médiation d'institutions. L'individu apparaît comme de moins en moins définissable seulement par son statut dans ces différentes institutions qui participent à son existence sociale, que ce soit la famille, la nation, l'église, l'entreprise ou l'école.

Jacques Ion, *S'engager dans une société d'individus*, A Colin, Coll. Individu et société, 2012.

Questions :

1 / Comment l'auteur explique-t-il l'individuation ? (Ressemblance avec la thèse de Durkheim ?)

2 / Expliquez le passage souligné.

3 /... mais continuant à partager des croyances et valeurs communes

Document 5 : la solidarité mécanique existe toujours

On observe que le nombre de liens sociaux contemporains entretenus par des groupes, des mouvements ou des institutions conservent des dimensions relevant de la solidarité mécanique. Des communautés basées sur la coutume locale, la langue ou l'appartenance ethnique certains nouveaux mouvements sociaux défendant un style de vie particulier ou encore des mouvements religieux ou spirituels, plus ou moins rattachés à la tradition, continuent de rassembler les individus autour de croyances et de valeurs partagées. Ils manifestent une forte capacité d'intégration et exercent une socialisation dont les effets sont perceptibles sur les identités individuelles. Les liens qu'ils tissent, fondés sur la similitude et la proximité d'origine (l'ethnie), de lieu (régionalisme et coutumes), de croyances (groupes religieux ou spirituels), de culture (style de vie) ou de valeurs (causes à défendre), apparaissent caractéristiques de la solidarité mécanique.

Source : fiche éducol

Questions :

1 / Quels sont les exemples de groupes, mouvements ou institutions cités dans ce document ?

2 / En quoi ces exemples témoignent-ils du maintien de la solidarité mécanique ?

Document 6 : Taux d'adhésion selon l'âge et le sexe pour certains types d'associations en 2008, en %

	Ensemble	Action sanitaire et sociale ou humanitaire et caritative	Sport	Culture	Loisirs	Défense de droits et d'intérêts communs	Clubs de 3e âge, de loisirs pour personnes âgées*	Syndicat, groupement professionnel**
Sexe								
Hommes	35,6	3,5	15,4	5,5	5,0	2,2	8,3	8,1
Femmes	29,9	4,6	9,5	6,3	4,5	2,7	10,7	6,5
Âge								
16-24 ans	26,3	2,1	17,1	4,6	2,7	0,7	-	1,9
25-39 ans	32,7	3,4	14,1	5,4	3,2	3,3	-	8,6
40-59 ans	34,4	4,0	12,7	6,0	5,0	3,0	-	11,8
60 -74 ans	36,9	6,9	10,7	8,7	7,9	2,3	7,3	2,6
75 ans et +	27,6	3,4	4,0	3,6	4,5	1,5	13,6	1,7
Ensemble	32,6	4,1	12,3	5,9	4,7	2,5	9,6	7,3

Champs : France métropolitaine, *personnes dont l'âge est strictement supérieur à 59 ans ; ** personnes occupant un emploi, chômeurs et retraités.

Source : Insee, Enquête SRCV-SILC 2008, in *INSEE première* n° 1327, décembre 2010.

Questions :

1 / Quelles sont les associations correspondant à un engagement altruiste ?

2 / Illustrez par des exemples les valeurs et croyances communes qui peuvent être partagées dans des associations telles que les associations sportives, les syndicats.

II / L'évolution du rôle des instances d'intégration remet-elle en cause l'intégration sociale ?

A / Évolution du rôle de la famille et ses effets sur l'intégration

1 / Une instance d'intégration en évolution

Document 7 : « Famille, la force des liens électifs », article extrait de l'abécédaire des sciences humaines

Décomposition, dissolution, individualisation... Les propos pessimistes ne manquent pas lorsqu'il s'agit de brandir la menace d'une disparition de l'institution familiale. Depuis les années [19]70, les divorces ont connu une progression spectaculaire (un couple sur trois divorce), l'union libre concurrence le mariage et le taux de fécondité a été divisé par deux... Ces données [...] s'accordent avec le schéma évolutionniste selon lequel la famille au cours des âges aurait été soumise à des rétrécissements successifs : communautaire puis nucléaire puis décomposée. Pourtant, à y regarder de plus près toutes ces informations s'avèrent erronées. D'une part, depuis une trentaine d'années, des historiens et des anthropologues ont ruiné la thèse évolutionniste. [...] D'autre part, les sociologues de la famille se penchent régulièrement sur ses transformations et beaucoup de travaux montrent plutôt une extraordinaire vitalité des liens familiaux. Ainsi, avec l'allongement des durées de vie, les échanges entre enfants, parents, grands- et arrière-grands-parents sont devenus importants : ils se manifestent par une solidarité affective (devant les difficultés de la vie comme les périodes de chômage ou les ruptures de couples), accompagnée aussi de soutiens matériels. [...] Par ailleurs, si les couples sont devenus plus fragiles c'est que chacun est devenu plus exigeant sur la qualité des relations familiales. Les familles actuelles n'ont pas échappé aux évolutions sociales de ces dernières décennies : individualisation, respect de l'autonomie et de la personnalité de chacun... Les progrès de l'idée démocratique se sont installés dans les rapports familiaux, dans le couple, entre parents et enfants comme entre beaux-pères, belles-mères, demi-frères et demi-sœurs des familles recomposées... Peu importe qu'on soit marié ou non, qu'on s'occupe de ses enfants ou de ceux de son conjoint, que l'enfant soit issu d'une quelconque manipulation génétique, que le couple soit homosexuel... Les liens familiaux sont aujourd'hui électifs, mais bien présents.

Sciences Humaines, HS 38, septembre-octobre-novembre 2002.

Questions :

- 1 / Quelles sont les transformations de la famille (= faits) évoquées dans ce texte ? Illustrez-les grâce à des données chiffrées (documents statistiques dans le manuel de SES ou TEF).
- 2 / Quelles sont les différentes manières d'interpréter (= jugement de valeur) ces transformations ?
- 3 / Expliquez la phrase soulignée.

2 / Une fragilisation du rôle intégrateur de la famille

Document 8 : des risques d'anomie dans les familles monoparentales et recomposées

La famille monoparentale est généralement considérée comme une famille à problèmes et constitue une cible privilégiée des organismes d'action sociale. Les difficultés rencontrées sont d'abord d'ordre économique : on a essayé d'y remédier par la création d'une allocation de parent isolé en 1976. Elles sont aussi d'ordre psychologique : la famille monoparentale est généralement une famille sans homme ce qui pose pour les enfants le problème d'identification à une figure masculine, censée représenter l'autorité. La conséquence en serait une prédisposition plus grande à tomber dans les diverses formes de déviance : drogue, délinquance, suicide. Les limites de ces études proviennent de ce que l'on désigne par le vocable unique de famille monoparentale des situations, en réalité, très contrastées : qu'y a-t-il en effet de commun entre la mère au chômage délaissée par son mari qui ne lui verse plus de pension alimentaire et l'intellectuelle aisée qui a décidé par choix personnel d'élever seule son enfant ? [...]

Le développement des familles recomposées a mis à jour des problèmes spécifiques à ce genre de familles. La famille recomposée connaît généralement une situation d'anomie. Elle manque de règles et de modèles de conduite : les droits et les devoirs de chaque membre, notamment les relations entre beaux-parents et beaux-enfants ne sont pas juridiquement codifiées ; les membres de la famille ne disposent pas de noms pour se désigner. [...] La famille recomposée est également souvent considérée comme une « famille à risques » car les frontières entre générations ne sont pas bien marquées. [...] Enfin la famille recomposée est une structure jugée peu sécurisante pour l'enfant qui se trouve ballotté entre plusieurs foyers et plusieurs parents dont l'autorité se trouve, de fait, diluée.

J Etienne (dir), *Dictionnaire de sociologie*, Hatier, coll. Initial, 1997

Questions :

- 1 / Quelles sont les difficultés auxquelles sont confrontées les familles monoparentales ? En quoi cela peut-il remettre en cause le rôle intégrateur de la famille ?
- 2 / Même question pour les familles recomposées.

3 / Un rôle intégrateur persistant

Exercice : complétez le texte suivant avec : différenciée, normes, valeurs, croyances, politique, religieuse, genre, l'école, milieu social, les médias.

La famille exerce une fonction de socialisation. A ce titre elle transmet des facilitant l'intégration des individus dans la société. Cette fonction de socialisation exercée par la famille se perçoit à travers la socialisation selon le mais aussi selon le D'autres exemples tels que la socialisation ou témoignent aussi du rôle prégnant de

la famille en matière de socialisation même si celle-ci est parfois concurrencée par d'autres instances de socialisation telles que

Document 9 : Les trois composantes de l'économie cachée de la parenté

Domaine d'intervention	Ressources mobilisées	Relations de parenté privilégiées	Rôle de la parenté
Travail domestique	Matérielles	Lignée maternelle	Entraide domestique
Accès à autrui	Sociales	Parentèle	Soutien relationnel
Transferts financiers	Economiques	Lignées	Redistribution de revenu

Jean-Hugues Déchaux, *Sociologie de la famille*, La Découverte, Repères, 2009.

Questions :

- 1 / Montrez que les solidarités familiales sont multiples.
- 2 / Expliquez en quoi les solidarités familiales contribuent à la cohésion sociale.

Document complémentaire : Données récentes de l'INSEE sur les héritages, donations, aides aux ascendants et descendants par Bertrand Garbinti, Pierre Lamarche, Laurianne Salembier :

http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/REVPMEN12e_D2_herit.pdf

B / Évolution du rôle de l'école et ses effets sur l'intégration

1 / L'école a un rôle intégrateur direct et indirect

Document 10 : l'école a pour vocation d'intégrer tous les enfants

La première dimension de l'intégration républicaine était de l'ordre de la citoyenneté et de la nation. L'école républicaine était portée par le projet politique de fonder la République. Elle devait apprendre aux enfants les valeurs des Lumières et de la patrie. [...] L'école intégrait les citoyens dans la mesure où elle avait pour tâche d'affaiblir les particularismes et les langues locales. Bref, elle intégrait les enfants parce qu'elle devait intégrer la société française elle-même. [...]

En termes d'intégration, ce système a eu un avantage considérable. L'école est apparue comme un appareil d'intégration car elle a pu sembler juste dans un monde injuste. En effet ce n'est pas l'école qui opérait les grandes distributions sociales, mais la société inégalitaire elle-même, dans la mesure où c'est d'abord la naissance qui fixait l'accès à telle ou telle formation. Ainsi, la gauche a pu s'identifier à une école qui apparaissait juste face à une société injuste. L'école républicaine se voyait attribuer une forte capacité d'intégration parce qu'elle n'intervenait pas sur les destins sociaux, sinon de manière positive en offrant des chances aux meilleurs. Face au capitalisme, l'école républicaine pouvait sembler juste, même aux yeux de ceux qui étaient condamnés à la seule école élémentaire. Elle n'excluait personne et semblait reconnaître les talents exceptionnels. [...] La preuve de la justice scolaire était que les meilleurs d'entre eux pouvaient se soustraire à ce destin, grâce à l'école. Le personnage du boursier suffisait à prouver la réalité de la justice de l'école républicaine.

F. Dubet, « L'exclusion scolaire: quelles solutions ? », S. Paugam (dir.) *L'Exclusion : l'état des savoirs*, La Découverte, 1996

Questions :

- 1 / Quelles sont les matières enseignées à l'école primaire susceptibles de créer une culture commune ?
- 2 / Expliquez le passage souligné.

Document 11 : Les grandes dates du système éducatif français

1881-1882 : lois Jules Ferry : école gratuite, laïque et obligatoire de 7 à 13 ans.

1930 loi de finances qui instaure le principe de la gratuité des établissements secondaires.

1936 : scolarité obligatoire jusqu'à 14 ans.

1959 : scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans.

1965 : création du baccalauréat de technicien

1966 : création des IUT

1975 : loi Haby : collège unique, suppression des filières présentes dans les collèges d'enseignement secondaire.

1982 : Mise en place des ZEP (zones d'éducation prioritaires), politique de discrimination positive : donner plus à ceux qui ont moins.

1985 : création des baccalauréats professionnels, fixation de l'objectif « 80% de chaque classe d'âge au niveau du baccalauréat en 2000 ».

D'après Pierre Merle, *La démocratisation de l'enseignement*, Repères, éd La Découverte, 2002.

Document 12 : La massification scolaire

Sur la longue période, et grâce à ces réformes de structures, les politiques ont réussi à élever considérablement le niveau de formation des jeunes. Car ce développement volontariste de l'offre a rencontré une demande, demande stimulée d'abord par le développement économique des Trente Glorieuses, aiguillonnée ensuite par une concurrence croissante et des difficultés d'insertion des jeunes. Les analyses de Louis Chauvel donnent une vue précise de l'élévation de l'âge de fin d'études de la population active sur longue période : en 1900, cet âge moyen est de moins de 12 ans, dans les années 1950, il se situe entre 13 et 14 ans ; puis à partir de 1955, survient une accélération sensible : 14ans ½ en 1960, 15 ans ½ en 1970, 16 ans ½ en 1980, 17 ans ½ en 1990, presque 18 ans ½ à l'aube de l'an 2000. [...] Une conséquence de cet allongement des scolarités est la baisse sensible du pourcentage de jeunes pas ou très peu qualifiés.

M Duru-Bellat in O Galland et Y Lemel (dir.), *La société française*, A Colin, coll. Sociétales, 2011 (3^{ème} édition)

Questions :

1 / Comment les différentes réformes du système éducatif reflètent-elles la mission intégratrice de l'école (documents 11 et 12) ?

2 / Qu'est-ce que la massification scolaire ? A quoi est-elle due ? (document 12)

2 / *Cependant ce rôle est critiqué*

Rappels du cours sur les inégalités scolaires (regards croisés 1.1)

Document 13 : le rôle intégrateur de l'école est contesté

Il ne fait aucun doute que l'évolution la plus forte du dernier demi-siècle est la montée générale des taux de scolarisation et l'élévation corollaire du niveau d'instruction de l'ensemble de la population, avec pour contrecoup une baisse importante de la part des personnes peu instruites. [...] Mais cette évolution que l'on s'accordera à juger positive et qui a sans nul doute un nombre important de conséquences sociales, économiques, culturelles ou politiques de tous ordres, a pris place dans un contexte économique et social qui en dresse les bornes et peut générer certains effets pervers. Parce qu'il ne suffit pas de créer des diplômes pour créer des emplois tout d'abord : l'élévation du niveau d'instruction des jeunes n'a pas entraîné de baisse de leurs difficultés d'insertion. Avec une autre conséquence, tenant aussi à la permanence d'inégalités sociales, à savoir que cette expansion des scolarités n'a pas entraîné non plus d'accroissement notable de la mobilité sociale entre générations, du moins à hauteur de l'expansion des scolarités. Les Français sont donc bien plus instruits, mais leurs destinées restent très inégales.

Pour les mêmes raisons, et aussi du fait d'un chômage croissant, on assiste à un durcissement de la concurrence pour les emplois, qui fait apparaître la réussite scolaire comme un enjeu décisif. Ceci nourrit dans la jeunesse une inquiétude de plus en plus forte, bien plus forte que dans les pays voisins. Il est probable également que ces évolutions nourrissent chez les élèves un utilitarisme croissant assorti d'une perte de sens des apprentissages. Il est tout aussi probable que la souffrance de ce que Dubet appelle les « vaincus » du système sort bien aiguïlée de ces évolutions. Au total, ces évolutions de longue période interpellent sans doute le principe méritocratique lui-même et spécifiquement les limites de la méritocratie scolaire, tant que la société est inégale et se repose largement sur l'école pour assurer l'insertion des jeunes générations. Seule une modification radicale des relations entre formation et emploi, ou évidemment une atténuation sensible des inégalités sociales elles-mêmes, pourrait entraîner une réelle et durable démocratisation des scolarités.

M Duru-Bellat in O Galland et Y Lemel (dir.), *La société française*, A Colin, coll. Sociétales, 2011 (3^{ème} édition)

Questions :

1 / Relevez tous les arguments contestant le rôle intégrateur de l'école.

2 / L'école est-elle seule responsable de tous les effets pervers ? (*Transition vers le § suivant*)

C / Évolution du rôle du travail et ses effets sur l'intégration

1 / *Les multiples dimensions intégratrices du travail...*

Document 14 : le travail est intégrateur

A / L'intérêt intrinsèque que procure tel ou tel emploi se laisse difficilement appréhender dans les catégories générales de la « valeur » du travail. Ce sont des formes d'attrait difficiles à décrire. L'une d'entre elles relève du souci du travail bien fait : beaucoup de travaux manuels comportent une part d'épreuve à relever. Réparer une moto, c'est être confronté à une panne (telle une intrigue), la détecter, mettre en œuvre son savoir-faire pour réparer, parfois se heurter à des obstacles inattendus qui sont autant de défis. Quand on a réussi à la faire redémarrer, que le moteur tourne avec un son agréable, il y a le sentiment du devoir accompli, le clin d'œil complice du compagnon d'atelier, la fierté d'avoir dominé la machine. Cette petite dramaturgie humaine échappe à qui n'est

pas de la partie. Même dans certains métiers pénibles on peut trouver du charme. Le sociologue Thierry Pillon, qui a collecté de nombreux témoignages d'ouvriers, note que « *le travail répétitif de l'usine par exemple, aussi pénible, soit-il, conduit parfois à une forme d'allégresse, de joie passagère, il permet le rêve et la prise de distance* ». Il n'y a pas que les métiers créatifs (architecte ou publicitaire), intellectuels (journaliste ou chercheur), prestigieux (avocat ou chirurgien), nobles (tailleur de pierre) qui suscitent des passions. Une foule d'activités sont attractives en soi parce qu'elles comportent des épreuves, des défis, des problèmes à résoudre, des moments d'attention où l'on oublie tout le reste.

« Pourquoi travaille-t-on ? », Achille WEINBERG, *Sciences Humaines* n° 242, novembre 2012

B / Son métier de mécanicien, M.B. Crawford le juge autrement plus gratifiant que les métiers dits intellectuels qu'il a été amené à exercer. « Quand je vois une moto quitter mon atelier en démarrant gaillardement, et ce quelques jours après y avoir été transportée à l'arrière d'un pick-up, toute ma fatigue se dissipe, même si je viens de passer toute la journée debout sur une dalle de béton. A travers la visière de son casque, je devine le sourire de satisfaction du motard. [...] Ce qui se passe entre nous, c'est une conversation de ventriloques, et le message en est tout simple « Ouaaaaaaais ! » »

« L'amour du métier », Marie DESCHAMPS, *Sciences Humaines* n° 242, novembre 2012

Questions :

- 1 / Quels sont les aspects intégrateurs du travail abordés dans ces documents 14 A et B ?
- 2 / Quels autres aspects pourrait-on ajouter ? (+ cours de philo)

2 / ... sont fragilisées par les transformations de l'emploi.

Document : avoir un emploi n'intègre pas toujours

Le salarié est précaire lorsque son travail lui semble sans intérêt, mal rétribué et faiblement reconnu dans l'entreprise. Puisque sa contribution à l'activité productive n'est pas valorisée, il éprouve le sentiment d'être plus ou moins utile. On peut parler alors d'une *précarité du travail*. Mais le salarié est également précaire lorsque son emploi est incertain et qu'il ne peut prévoir son avenir professionnel. C'est le cas des salariés dont le contrat de travail est de courte durée, mais aussi de ceux dont le risque d'être licenciés est permanent. Cette situation se caractérise à la fois par une forte vulnérabilité économique et par une restriction, au moins potentielle, des droits sociaux puisque ces derniers sont fondés, en grande partie, sur la stabilité de l'emploi. Le salarié occupe, de ce fait, une position inférieure dans la hiérarchie des statuts sociaux définis par l'Etat-providence. On peut parler, dans ce cas, d'une *précarité de l'emploi*. Ces deux dimensions de la précarité doivent être étudiées simultanément. Elles renvoient à des évolutions structurelles de l'organisation du travail, mais aussi à des transformations importantes du marché de l'emploi.

S Paugam, *Le salarié de la précarité*, PUF, coll. Quadrige, essais, débats, 2009 (2^{ème} édition).

Questions :

- 1 / Quelles sont les situations où l'emploi n'intègre pas ?
- 2 / Pour S Paugam, le salarié de la précarité est-il un salarié n'ayant pas un CDI ?

D/ Évolution du rôle de l'État et ses effets sur l'intégration

1 / Un rôle intégrateur...

a / la protection sociale

Texte à compléter : rappels du cours sur la justice sociale

Exercice : compléter le texte suivant avec : protection sociale, intégration sociale, efficaces, coûteuses, effets pervers, inégalités.

L'Etat contribue à l'..... L'Etat-providence désigne l'organisation par la collectivité d'un système dedestiné à couvrir chacun de ses membres contre des risques sociaux tels que la maladie, le chômage, la vieillesse, la famille. L'Etat-providence permet de réduire les par différents moyens : redistribution de revenus, production de services collectifs (notamment en matière d'éducation), lois et sanctions contre les discriminations. Ces actions visant à réduire les inégalités sont également censées renforcer la justice sociale et l'intégration. Néanmoins les actions de l'Etat-providence sont confrontées à des critiques : interventions, peu, risques de désincitation et d'.....

b / la citoyenneté

TD

Etat-providence : cf. cours sur la justice sociale (+ exercice ci-dessus)

Etat-nation : cf. TD sur la citoyenneté

BILAN : une double dimension permettant d'appréhender le lien social dans les sociétés modernes : protection (« compter sur ») et reconnaissance (« compter pour ») pour quatre liens sociaux : lien de filiation, lien de participation élective, lien de participation aux activités professionnelles et liens de citoyenneté.

TD sur la citoyenneté

Recherches préalables :

Recherchez la définition de l'abstention et trouvez des données sur l'abstention lors des élections en France depuis les années 1990 (pour les élèves suivant la spécialité SSP, vous pouvez utiliser votre manuel et vos cours de SSP).

Document :

Historiquement, l'individualisme connaît deux phases très différentes par leurs implications. Dans un premier temps, l'individualisme apparaît indissociable d'un processus de libération qui permet à l'individu d'échapper aux contraintes communautaires. Mais cette conquête de l'autonomie s'est prolongée par le développement de valeurs qui manifestent la primauté des droits de l'individu sur les devoirs et qui culminent dans le rêve d'une société élective. Une telle évolution pose désormais un problème majeur : comment faire fonctionner une société démocratique si prévaut le principe le plus asocial qui soit : celui de l'indépendance ? Une double lecture du phénomène est cependant possible. On peut y voir en effet l'affaiblissement ou au contraire l'aboutissement du processus démocratique. [...]

De façon plus générale, les structures de masse cèdent la place aux réseaux de proximité, chacun se sentant libre d'adhérer à ceux de son choix et de les quitter au gré de sa seule volonté. Alors que le modèle démocratique s'accompagne initialement de la participation des citoyens aux affaires de la cité, l'individualisme contemporain conduit à privilégier les investissements personnels et à se désengager des actions collectives durables, ce que montre notamment la croissance de l'abstention électorale et le faible taux d'adhésion aux partis politiques. Dans le monde du travail, les salariés veulent davantage participer à la prise de décision afin de faire de leur activité professionnelle un instrument d'épanouissement et de réalisation de soi. Mais là encore, ce souci de liberté se double d'un moindre engagement dans les actions communes dont témoigne entre autre la crise du syndicalisme.

Pierre Le Guérinel, *Individualisme et crise des institutions*, Manuel de culture générale, PUF coll. Major, 2000.

Questions :

1 / Soulignez (surlignez) sur votre document les passages évoquant la citoyenneté puis justifiez vos choix.

2 / Quels sont les signes montrant que la montée de l'individualisme menace la citoyenneté ?

3 / Les recherches effectuées sur les taux d'abstention vous permettent-elles de confirmer ou d'infirmer ce document ?

Document : le lien de citoyenneté

Le lien de citoyenneté repose sur le principe de l'appartenance à une nation. Dans son principe, la nation reconnaît à ses membres des droits et des devoirs et en fait des citoyens à part entière. Dans les sociétés démocratiques, les citoyens sont égaux en droit, ce qui implique non pas que les inégalités économiques et sociales disparaissent, mais que des efforts soient accomplis dans la nation pour que tous les citoyens soient traités de façon équivalente et forment ensemble un corps ayant une identité et des valeurs communes. Le lien de citoyenneté est en quelque sorte supérieur aux autres, puisqu'il est censé dépasser et transcender tous les clivages, les oppositions et les rivalités.

[...]Le lien de citoyenneté n'est pas à l'abri d'une rupture. C'est le cas notamment lorsque les individus sont trop éloignés –ou tenus à l'écart- des institutions pour accéder à des papiers d'identité et pouvoir exercer leurs droits. Les étrangers éprouvent parfois des difficultés à régulariser leurs titres de séjour et sont, de ce fait, en situation illégale. Les sans-domicile sont également souvent coupés des circuits administratifs ou renvoyés d'un bureau à un autre tant qu'ils ne parviennent pas à réunir les papiers nécessaires à une aide. Notons que, dans un système catégoriel d'aide sociale, il existe toujours des exclus du droit, c'est-à-dire des personnes qui ne correspondent à aucune des catégories prévues par le droit. On peut également admettre que le lien de citoyenneté est pour ainsi dire rompu lorsque les personnes en détresse sont maintenues de façon durable, souvent contre leur gré, dans des structures provisoires.

S. Paugam, *Le lien social*, PUF, coll. Que sais-je ?, 2009.

Document :

Je propose de définir chaque type de lien social à partir des deux dimensions de la protection et de la reconnaissance. Les liens sont multiples et de nature différente, mais ils apportent tous aux individus à la fois la *protection* et la *reconnaissance* nécessaires à leur existence sociale. La protection renvoie à l'ensemble des supports que l'individu peut mobiliser face aux aléas de la vie (ressources familiales, communautaires, professionnelles, sociales...), la reconnaissance renvoie à l'interaction sociale qui stimule l'individu en lui fournissant la preuve de son existence et de sa valorisation par le regard de l'autre ou des autres. L'expression « compter sur » résume assez bien ce que l'individu peut espérer de sa relation aux autres et aux institutions en termes de protection, tandis que l'expression « compter pour » exprime l'attente, tout aussi vitale, de reconnaissance.

[...] quatre grands types de liens sociaux peuvent être distingués : le *lien de filiation*, le *lien de participation élective*, le *lien de participation organique* et le *lien de citoyenneté*.

S. Paugam, *Le lien social*, PUF, coll. Que sais-je ?, 2009.

Définition des différents types de lien en fonction des formes de protection et de reconnaissance

<i>Types de lien</i>	<i>Formes de protection</i>	<i>Formes de reconnaissance</i>
<i>Lien de filiation</i> (entre parents et enfants)	Compter sur la solidarité intergénérationnelle Protection rapprochée	Compter pour ses parents et ses enfants Reconnaissance affective
<i>Lien de participation élective</i> (entre conjoints, amis, proches choisis...)	Compter sur la solidarité de l'entre-soi électif Protection rapprochée	Compter pour l'entre-soi électif Reconnaissance affective ou par similitude
<i>Lien de participation organique</i> (entre acteurs de la vie professionnelle)	Emploi stable Protection contractualisée	Reconnaissance par le travail et l'estime sociale qui en découle
<i>Lien de citoyenneté</i> (entre membres d'une même communauté politique)	Protection juridique (droits civils, politiques et sociaux) au titre du principe d'égalité	Reconnaissance de l'individu souverain

S. Paugam, *Le lien social*, PUF, coll. Que sais-je ?, 2009.

Questions :

- 1 / Pourquoi seul le lien entre conjoints, amis, proches choisis est-il qualifié d'électif (« participation élective ») ?
- 2 / Pourquoi le lien entre acteurs de la vie professionnelle est-il qualifié d'organique ?

La rupture des liens sociaux

	<i>Déficit de protection</i>	<i>Déni de reconnaissance</i>
<i>Lien de filiation</i>	Impossibilité de compter sur ses parents ou ses enfants en cas de difficulté	Abandon, mauvais traitements, mécontentement durable, rejet Sentiment de ne pas compter pour ses parents ou ses enfants
<i>Lien de participation élective</i>	Isolement relationnel	Rejet du groupe des pairs Trahison, abandon
<i>Lien de participation organique</i>	Lien occasionnel avec le marché de l'emploi Chômage de longue durée, entrée dans une carrière d'assisté	Humiliation sociale Identité négative Sentiment d'être inutile
<i>Lien de citoyenneté</i>	Eloignement des circuits administratifs Incertitude juridique Vulnérabilité à l'égard des institutions Absence de papiers d'identité Exil forcé	Discrimination juridique Non-reconnaissance de droits civils, politiques et sociaux Apathie politique

S. Paugam, *Le lien social*, PUF, coll. Que sais-je ?, 2009.

Documents complémentaires

NB : Les extraits de *Sociologie de la bourgeoisie et des Ghettos du Gotha* seront étudiés en AP (approfondissement sur les classes sociales et sur l'individualisme). Le documentaire *Dans les ghettos du Gotha* sera également projeté en AP.

Deux documents relient classes et individualisme : texte de Pinçon et Pinçon-Charlot et note de bas de page sur thèse de Castel dans le livre de Bréchon et Galland.

Pages 305 à 308

Le fonctionnement d'une classe sociale solidaire apparaît de façon nette et éloquente lorsqu'on étudie les lieux, les patrimoines familiaux et leur transmission, moins difficiles à mettre en lumière que les questions financières ou le pouvoir économique. C'est une des forces des dominants d'avancer sous le masque de l'individualisme et du mérite personnel tout en pratiquant dans la discrétion le collectivisme, le souci de l'héritage et de la transmission des avantages acquis. En empruntant des exemples qui pourraient paraître anecdotiques face aux rapports de production eux-mêmes, on démontre que, dans ce groupe, il n'y a précisément rien qui soit anecdotique. On se situe toujours dans un système, une classe, un filet, une toile d'araignée où tout se tient. Chaque partie, chaque particule renvoie au tout. [...] La classe dominante dispose de deux formes de capitaux spécifiques en cela qu'elles sont transmises et donc héritées. Le capital patrimonial et le capital mondain restent à peu près inaccessibles à qui n'en bénéficie pas à la naissance.

Le capital patrimonial combine, dans une configuration originale, le capital économique, le capital culturel, le capital social et le capital symbolique. Les richesses accumulées représentent de l'argent, beaucoup d'argent, mais aussi de la culture, des savoirs, et encore des relations, une inscription dans des réseaux, le tout se condensant dans la notoriété du nom. [...] De plus cette richesse patrimonialisée n'est jamais personnelle. Elle appartient à la famille et au groupe. Dans le présent, le passé et l'avenir. Chacun est toujours ce qu'il est par les autres et pour les autres. Par les ancêtres et pour les héritiers. Par et pour les membres du cercle. [...]

Le capital mondain se réalise dans le groupe et pour le groupe dont il est indissociable. Il est mis en commun, collectivisé. Les qualités ne sont jamais individuelles, tant elles expriment d'abord celles du groupe.

Extraits du livre de Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot, *Sociologie de la bourgeoisie*, Repères, La Découverte, 2003.

Page 31 : questionnaire : êtes-vous un(e) bourgeois(e) ?

Page 47 :

Ainsi ces jeunes apprennent à travers des sorties collectives, des soirées de fêtes, à identifier et à aimer sans erreur possible leurs semblables. L'heureux élu sera rencontré « par le plus grand des hasards », comme il est de règle de l'exprimer, ceci étant d'ailleurs le plus souvent ressenti effectivement ainsi.

Pages 78 et 79 : l'école des Roches

Pages 92-93 : les rallyes, une sociabilité cultivée

Page 103 : *Individualisme théorique et collectivisme pratique dans la bourgeoisie*

La référence au marché, à la concurrence, à la compétition, apparaît dominante dans les discours des dominants, alors même que leurs pratiques sont bien loin de cet individualisme théorique.

Pages 104-105 : *Les classes moyennes : triomphe de l'individualisme*

Avec les classes moyennes traditionnelles, artisans et commerçants, et celles liées aux professions qui se sont beaucoup développées depuis la Libération, médecins et professions libérales, cadres supérieurs, on est dans un autre cas de figure où triomphent à la fois l'individualisme théorique et l'individualisme pratique. Si la sociabilité est encore intense, elle est surtout l'occasion d'affirmer l'originalité d'individus libres dans une communauté profondément travaillée par l'objectif de la réussite, de la réalisation individuelle et de l'affirmation de soi. En niant les groupes et les déterminismes, en affirmant le primat de la liberté individuelle, la petite bourgeoisie se situe aux antipodes d'une grande bourgeoisie où l'idée de réussite

personnelle a quelque chose d'inconvenant pour des agents qui ont tous en commun d'être des héritiers, ou de préparer leurs enfants à l'être. [Chez les classes moyennes] l'idée d'une réalisation de soi est toujours très présente. Il s'agit d'un individualisme positif. L'individu est sommé d'être lui-même et donc de s'inventer, de construire son identité à travers tous les possibles. Le nouveau système de normes « qui incitent chacun à l'initiative individuelle en l'enjoignant à devenir lui-même » est surtout le fait des membres de ces classes moyennes, condamnées par leur position dans l'espace social à entrer en concurrence d'abord avec ceux qui leur sont le plus proches.

Page 105 : *L'individualisme négatif des classes populaires*

Un mouvement massif de désaffiliation domine en milieu populaire, après une période où les protections sociales et les formes collectives d'organisation (syndicats et partis) étaient au principe de processus agrégatifs. Il faudrait y ajouter des éléments comme la fierté du métier, la mémoire des luttes passées et la dimension culturelle de cette mémoire. Or tous ces éléments sont en grande partie caducs. Les classes populaires ne forment pas un groupe conscient et solidaire comme la grande bourgeoisie. Elles ne sont pas non plus investies par cet individualisme positif des classes moyennes, rêvant de réussite, de carrière et de création. Au contraire, les classes populaires vivent un individualisme négatif, comme l'écrit Robert Castel. La culture de l'individu et de la performance ne les concerne pas. [...] L'absence du collectif est ici aussi une absence de possibilité de vivre ensemble.

Extraits du livre : Pierre Bréchon, Olivier Galland (dir.), *L'individualisation des valeurs*, A Colin, 2010.

Pages 14-15

Chacun est autonome, pense librement, sans dépendance à des autorités supérieures, mais est invité à se préoccuper d'autrui. [...] Dans les principaux domaines de la vie, les individus veulent faire des choix personnels et originaux, par rapport à toutes les appartenances assignées. Le slogan qui pourrait le mieux résumer ce mouvement serait « A chacun son choix ». On peut distinguer de ce processus l'individualisme en tant que volonté de toujours choisir ce qui maximise le plaisir ou l'intérêt matériel de l'individu. Selon ce critère, le slogan de l'individualiste serait très différent du premier, se résumant à un « Chacun pour soi ». L'individualisation ne remet pas clairement en cause le lien social puisque l'individu peut choisir de s'identifier à des collectifs ou chercher sa réalisation personnelle dans des liens sociaux solidaires. Par contre, l'individualisme utilitaire, calculateur, égoïste semble peu compatible avec les solidarités sociales. Le chacun pour soi tend à exclure les autres...

Note en bas de page, page 15 :

1. Robert Castel (1995) développe aussi l'idée d'un double individualisme, positif ou négatif, selon les classes sociales. Dans les classes moyennes et supérieures, les individus ont suffisamment de ressources, matérielles et culturelles, pour s'émanciper de leurs groupes d'appartenance. Ils peuvent cultiver leur originalité et revendiquer leur individualisme, qui est en fait un individualisme positif. Au contraire, dans les classes populaires, les individus n'ont pas ce « socle de ressources ». L'affaiblissement des structures d'encadrement de la classe ouvrière rend alors les individus beaucoup plus fragiles. L'individualisme, de positif pour les classes moyennes et supérieures, devient négatif pour les classes populaires. Cette théorie peut évidemment se contester. Ainsi, Azouz Begag, sociologue et ancien ministre délégué à la Promotion de l'égalité des chances, explique combien l'individualisation permet à des personnes de catégories populaires et issues de l'immigration de s'émanciper de liens communautaires pesants (Université du Modem, 5 septembre 2009).

Pages 252-253

L'individualisation s'entend donc d'abord comme l'affirmation de, ou l'aspiration à, une liberté de choix dans l'orientation de la vie personnelle, comme « l'aspiration des individus à se définir eux-mêmes » (Cusset, 2007). Cette revendication ou cette aspiration ne signifie pas que les valeurs s'individualisent au sens où elles ne relèveraient plus que de strictes déterminations individuelles. En effet, cette aspiration à

l'autonomie personnelle est une valeur partagée par un grand nombre d'individus et en ce sens, elle devient elle-même comme une injonction. La culture des adolescents, par exemple, qui est à la pointe du mouvement d'individualisation (se construire un style identitaire) est ainsi extrêmement normative : avoir un style n'est pas simplement une possibilité, c'est presque une obligation (Pasquier, 2005). D'autre part, aspirer à une liberté de choix ne signifie pas que ces choix se dispersent en une multitude d'orientations individuelles différenciées, parce que c'est la revendication d'autonomie elle-même qui devient une valeur commune et forme système.

Extraits de *Les uns avec les autres, Quand l'individualisme crée du lien*, François de Singly, Fayard/Pluriel, 2010.

Pages 14-15

La société contemporaine (occidentale) réunit des individus qui sont désormais individualisés, alors que la société holiste rassemblait des individus, qui dès leur naissance, étaient associés. [...] Apparaît une contradiction principale des sociétés contemporaines : si les individus souhaitent plutôt un lien social « fort », ils ne veulent pas, pour autant en payer le prix qui consisterait à diminuer leur liberté. Ils apprécient aussi ce lien social moderne électif. On le saisit avec une dénonciation qui fait l'unanimité, celle du lien traditionnel qui unit les époux dans un mariage arrangé, dans un mariage forcé. [...] L'indignation ressentie à l'évocation des mariages arrangés renvoie au fait que l'amour doit être libre même dans le mariage. Un couple réunit deux individus qui se sont choisis et qui ne sont pas contraints de rester pour d'autres raisons que leurs propres satisfactions.

Page 21 : les liens multiples remplacent un lien fort

Le fait que les individus contemporains soient « individualisés » ne signifie pas qu'ils aiment être seuls, que leur rêve soit la solitude. Il veut dire que ces individus apprécient d'avoir plusieurs appartenances pour ne pas être liés par un lien unique. Pour l'exprimer schématiquement, le lien social serait composé de fils moins solides que les fils antérieurs, mais il en comprendrait nettement plus.

Page 47

Le refus de l'enfermement est une des caractéristiques du fonctionnement des sociétés modernes. Le lien ne doit pas être une attache fixe. Il doit rassurer par son existence même. Il doit, aussi par sa souplesse et sa réversibilité, permettre l'affirmation d'un soi indépendant et autonome.

Pages 51-52

L'appartenance n'est pas supprimée dans la société moderne ; elle est transformée, idéalement, en une appartenance choisie.

Page 69

Ce n'est pas le désengagement permanent qui importe, c'est la possibilité de désengagement qui compte. [...] Les sociétés individualistes se distinguent des sociétés holistes sur ce point, par la possibilité de sortir, et donc aussi d'entrer librement de nouveau. [...] Le sujet moderne balance entre le désengagement et l'engagement, entre l'attachement et le détachement.

Page 71

Bref, le désengagement comme affirmation de soi ne conduit ni à un désengagement permanent, ni à l'absence de tout attachement. L'instabilité est inhérente à la modernité, elle ne suffit pas à la définir. Le désengagement nécessaire ne supprime ni le besoins de la « vie commune » (T. Todorov, 1997), ni l'énergie sociale de refaire des relations. Cependant, dans certaines conditions, il peut aussi produire des individus désengagés qui ne parviennent plus à re-nouer des nouveaux liens, qui ne peuvent plus s'intégrer (S Paugam, 1993). C'est la face négative de l'individualisme.

Page 77

L'appartenance à une communauté inventée est réversible, les individus ne sont pas figés dans une identité. [...] En devenant « la cellule de base de la société », l'individu est d'abord défini par sa liberté, par la reconnaissance sociale de son droit à appartenir et désappartenir à tels ou tels groupes. Le seul lien incontestable qu'il a avec les autres individus est, à ce niveau, leur commune humanité. C'est pour cela que les droits de l'homme ne devraient pas être tournés en dérision : ils sont l'expression d'une valeur, pour l'ensemble des individus qui devraient tous avoir le droit d'être « individus individualisés ».

Les engagements contractuels de l'individu individualisé lui laissent la possibilité de rompre d'anciens engagements non choisis, ou devenus non satisfaisants.

Page 87

L'individu individualisé souhaite que l'identité qu'il revendique dans l'interaction soit celle qui lui est reconnue par autrui.

Extraits de Jacques Ion, *S'engager dans une société d'individus*, A Colin, Coll. Individu et société, 2012.

Pages 7-8

Cet ouvrage entend [...] prendre au sérieux la question de l'individu, dans la suite du colloque de Cerisy précisément intitulé « L'individu aujourd'hui. » D'abord n refusant la confusion entre individualisme et égoïsme. Ce n'est pas parce que les gens sont plus autonomes qu'ils sont forcément davantage préoccupés d'eux-mêmes. Il faut se garder de confondre un processus séculaire, le processus d'individuation, qui marque la lente sortie des individus de leurs collectifs d'appartenance, avec des comportements, des attitudes et surtout des jugements moraux.

Pages 18-19

On peut ainsi, sur une longue période, relever d'abord la baisse des adhésions dans les partis politiques, ou la montée de l'abstention lors des élections, ou encore le lent mais avéré et important déclin des adhérents aux syndicats ouvriers ou la diminution des jours de grève ; mais on peut également noter quelques très importantes et répétées manifestations de rues (comme à l'occasion de la réforme des retraites), la multiplication des conflits très durs, voire violents, dans les entreprises menacées de fermeture, des mouvements spontanés contre certaines expulsions de mal-logés ou sans-papiers pouvant mobiliser des gens habituellement peu habitués à sortir dans la rue. [...] Il n'est en vérité guère facile d'apprécier quantitativement la baisse ou la montée des engagements dans l'espace public. [...] C'est la définition même de l'engagement dans l'espace public qui se trouve en question ; elle demeure toujours affaire de débat. On a déjà montré combien les modalités d'engagements sont aujourd'hui multiples et donc différemment appréciées. On le redira encore dans ce qui suit. Bref, l'engagement n'est pas objectivement définissable et donc n'est pas mesurable.

Page 41

Plus nombreux qu'hier, celles et ceux qui s'impliquent aujourd'hui dans les associations le font au sein des groupements de plus en plus indépendants de la sphère politique instituée. Des pages qui vont suivre, on souhaiterait que soit aussi retenu cela : ce ne sont pas seulement les collectifs qui s'affirment de plus en plus autonomes, mais, en leur sein, les individus qui les composent ; davantage autonomes, non seulement par rapport au monde politique, mais aussi, pour un nombre de plus en plus grand, par rapport à leurs entourages, aux milieux dont ils sont issus ou qu'ils fréquentent.

Page 78

Si l'individu reste évidemment un être social qui n'existe pas indépendamment du monde qui l'entoure, la façon dont il se trouve socialement défini se transforme. Du fait notamment de l'accroissement des mobilités

géographiques et professionnelles, il s'avère de moins en moins inséré dans des systèmes d'appartenance (ethnies, religions, villages ou quartiers, etc.) ou dans des corps intermédiaires (familles, corporations, etc.) Conduit à assumer en quelque sorte successivement, voire simultanément, plusieurs vies (professionnelle, familiale), il acquiert forcément une relative indépendance vis-à-vis de ses multiples appartenances. Beaucoup de ces appartenances se font en fait à travers la médiation d'institutions. L'individu apparaît comme de moins en moins définissable seulement par son statut dans ces différentes institutions qui participent à son existence sociale, que ce soit la famille, la nation, l'église, l'entreprise ou l'école.

Page 95

Alors que nombre d'augures prévoient un repliement général des pratiques sur un espace privé saturé d'écrans de toutes sortes, les enquêtes montrent au contraire que les lieux publics (théâtres, cinémas, manifestations artistiques, etc.) connaissent une fréquentation de plus en plus grande. Tandis que la télévision est de moins en moins l'occasion d'un partage familial et se voit pratiquée individuellement à la carte, au contraire, salles obscures, concerts, sont vécus comme des lieux de partage, voire comme de grandes messes d'émotion partagées collectivement.

Extraits de « La montée des valeurs individualistes » par Étienne Schweisguth, *Futuribles*, juillet-août 1995, n° spécial sur « l'évolution des valeurs des Européens ».

[...]
Bien avant la vogue récente du concept d'individualisme, les grands sociologues classiques, tels que Emile Durkheim, Max Weber, Norbert Elias ou Louis Dumont, avaient analysé le changement à long terme des sociétés comme une évolution dans le sens d'un individualisme croissant. Si ce concept est doté d'une vaste extension et provoque parfois le malentendu, on peut néanmoins penser que sa polysémie reflète la complexité des réalités qu'il recouvre et qu'il demeure particulièrement bien adapté à l'analyse des changements culturels. Dans le langage des sciences sociales la montée de l'individualisme désigne un processus à très long terme par lequel les cultures des sociétés européennes ont petit à petit placé l'individu au centre de leur conception de la vie de l'homme en société. S'agissant de l'étude du changement des valeurs, le critère le plus fécond nous paraît être celui des types de légitimité sur lesquels elles se fondent. Nombre d'observations historiques ou sociologiques suggèrent que l'évolution irait dans le sens d'un passage de valeurs, que l'on appellera traditionalistes, dont le principe de légitimité est fondé sur une transcendance, à des valeurs que l'on appellera individualistes dans la mesure où leur principe de légitimité réside dans l'individu.

La légitimité des valeurs traditionalistes est fondée dans un ordre des choses réputé supérieur aux consciences individuelles, et que les individus doivent respecter sans pouvoir le remettre en cause, qu'il s'agisse d'un ordre naturel, surnaturel, social, moral ou autre. Ancrées dans la tradition, ces valeurs prônent fréquemment la subordination de l'individu à son groupe d'appartenance et aux autorités établies. Elles prescrivent aux individus des rôles sociaux et des normes de comportement non susceptibles de remise en cause. Elles expriment fréquemment une vision hiérarchique du monde fondée sur le principe de l'inégalité *a priori* entre les races, entre les sexes ou entre divers groupes sociaux. Le principe de l'individualisme consiste au contraire à subordonner l'ordre des choses aux désirs, aux besoins, à la raison ou à la volonté des individus humains. Les valeurs ne sont pas acceptées comme des données intangibles, mais jaugées à leur niveau d'adéquation à ce qui est considéré comme bon pour les individus. La seule loi de Dieu, de la nature, de la cité ou de la tradition n'est pas légitime en elle-même. C'est dans l'individu et en lui seul que réside le principe de ce qui est bon pour l'individu.

Les ambiguïtés et les malentendus que suscite fréquemment le concept d'individualisme proviennent de ce que cette référence à l'individu peut se faire selon des modalités très différentes, situées entre les deux extrêmes d'un continuum particularisme-universalisme. A l'un des extrêmes, la notion d'individualisme renvoie à ce qui est bon pour *ego*, c'est-à-dire pour un moi qui a des aspirations qui lui sont propres et qui sont susceptibles de passer avant tout autre considération. Cet individualisme-là est particulariste au sens où il concerne les besoins, désirs ou intérêts particuliers à chaque individu. A la limite il correspond au principe

du chacun pour soi. A l'autre extrême, fonder les valeurs dans l'individu peut renvoyer à la maxime kantienne selon laquelle un principe de conduite doit pouvoir s'appliquer de manière universelle à tous les individus, *ego* n'étant plus alors qu'un parmi les quelques milliards d'êtres humains qui peuplent la planète. Dans cette optique, l'individualisme est un universalisme. Il implique l'idée d'une liberté des individus, par exemple dans le choix de leur mode de vie, limitée par les seules contraintes ressortissant à la recherche du bien commun, et un principe d'égalité entre les êtres humains corrigé par la seule considération de leurs mérites individuels et de ce qui est nécessaire à une organisation sociale efficace. De fait, l'individualisme universaliste est la philosophie officielle de nos sociétés européennes, celle dont théoriquement découle toute notre organisation sociale. Mais son application pratique à la multitude des problèmes concrets est loin d'être claire et évidente. Elle est constamment source d'ambiguïté et permet aux argumentations contraires de s'affronter. Dans de nombreux cas, il n'existe pas de critères indiscutables permettant de décider si tel ou tel comportement relève de la stricte liberté individuelle ou s'il doit être prohibé au nom du bien commun. Dans un certain nombre de cas, se pose également la question de savoir si telle ou telle prise de position relève du seul souci du bien commun ou traduit l'influence de valeurs traditionnelles. Ainsi, si la liberté et l'égalité sont bien les valeurs cardinales des sociétés européennes, elles peuvent être accommodées de manières très variées.

Aussi bien, et puisque dans l'interrogation sur les valeurs le jugement de valeur n'est jamais loin, le thème de la montée de l'individualisme peut être compris de deux manières, l'une pessimiste, l'autre optimiste. La version pessimiste, se représentant l'individualisme essentiellement sous sa forme particulariste, impute l'affaiblissement du lien social et du sens de la solidarité au déclin de l'adhésion aux valeurs transcendantes. La montée de l'individualisme évoque alors la diffusion d'une conception de la liberté assimilée au principe du chacun pour soi, entraînant la perte du respect des règles sociales et un déclin des préoccupations altruistes. La version optimiste, qui correspond à la variante universaliste de l'individualisme, voit au contraire dans le déclin de la transcendance un progrès de la liberté de choix des individus et un progrès de la reconnaissance de leur égalité en valeur et en dignité, dans le cadre de règles de vie en commun s'appliquant à tous.

On tentera ici de confronter ces deux versions aux faits, à partir des informations qui nous sont fournies par les deux enquêtes *Valeurs* de 1981 et 1990.

[...]

Conclusion : La progression inégale mais conjointe des deux individualismes.

Globalement, l'examen des enquêtes d'opinion disponibles, et tout particulièrement l'analyse des enquêtes *Valeurs* de 1981 et 1990, conforte l'idée que se poursuit en Europe un déclin des systèmes de valeurs fondées sur la référence à une transcendance au profit de valeurs se référant à la liberté et à l'épanouissement individuel. Ces données d'enquêtes par sondage viennent ainsi s'ajouter aux analyses des historiens ou des sociologues qui voient dans l'individualisme un mouvement à long terme des sociétés européennes. Mais, elles soulignent en même temps que l'individualisme est loin d'être un bloc monolithique et relativisent les jugements de valeur qui peuvent être portés sur le changement des valeurs. Une certaine désacralisation des normes et des règles apparaît certes dans certains domaines. La tendance à ne plus obéir à la règle simplement parce qu'elle est la règle gagne du terrain, surtout lorsqu'il s'agit des rapports avec la puissance publique. Cela ne suffit cependant pas à confirmer l'hypothèse d'un déclin général des repères moraux et en particulier l'hypothèse d'un déclin général de l'altruisme. Si certaines solidarités traditionnelles disparaissent, notamment en raison de l'évolution de la morphologie sociale, d'autres solidarités se développent, liées par exemple à l'aide aux malades, aux exclus ou aux habitants du Tiers-Monde. Le principe de liberté des choix individuels de vie est en forte progression. L'idée d'égalité des êtres humains est en progrès sur le long terme, sous l'effet notamment du processus continu d'élévation du niveau culturel. L'évolution ne semble donc pas consister en un déclin des valeurs altruistes traditionnelles au profit d'un individualisme égoïste, mais plutôt en un déclin des valeurs traditionnelles au profit de valeurs individualistes aussi bien particularistes qu'universalistes.